



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 22 Juin 2000.

« De gueules, semé de roses d'argent ; à un château de deux tours couvert d'or, maçonné de sable, soutenu d'une patte de léopard versée d'or, armée d'azur, se mouvant de l'angle de la pointe dextre.»

TOPONYMIE :

Le nom est d'origine latine "Quadrivium", le carrefour de quatre routes.

CARROUGES

EXPLICATIONS :

Le gueules et l'or sont les couleurs traditionnelles de la Normandie, ce qui permet de replacer Carrouges dans son contexte géographique.

Le château symbolise celui de la commune, fondé par Jean de Carrouges au XIV^e siècle. Il sera reconstruit par la famille Blosset après la guerre de cent ans et embelli par les Le Veneur jusqu'au XVII^e siècle.

Le léopard est l'emblème de la Normandie. Une des pattes porte le château imageant l'idée qu'il était une des places fortes de cette province.

Les roses indiquent que la sainte Vierge est la sainte patronne de Carrouges. La disposition en semé suggère les armes des Carrouges anciens qui portaient de « gueules, semé de fleurdelys d'argent ».

Les ornements sont deux branches de chêne de sinople, fruitées d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'or pour rappeler la forêt du Parc Normandie Maine dont Carrouges est l'élément central avec la maison du Parc à proximité du château.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

Le gueules est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le château et la patte de léopard.

Le semé n'a pas d'ombre parce qu'il s'agit de la couture de pièces de tissus sur le même plan ; il n'y a pas d'épaisseur et donc pas d'ombre.

Versé signifie que la paume de la patte est dirigée vers le chef. Se mouvant veut dire que la patte touche le bord de l'écu à l'endroit indiqué.

Couvert veut dire que le château et les tours ont leur toit. Le terme maçonné veut dire que les traits de maçonnerie sont colorés différemment du bâtiment.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Carrouges a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Carrouges ancien qui sont les suivantes :



et celles de la Normandie qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Carrouges a autrefois porté les armes des Carrouges anciens ce qui est bien évidemment interdit et a justifié le nouveau dessin.

On retrouve la première trace de ce blason usurpé dans la France Illustrée de MALTE BRUN en 1847, tome 3, page 15 de l'Orne. Il est ensuite repris par les cafés Sanka dans la collection de la France Héraldique en 1935, tome 1, blason N°112. Il est également reproduit dans « Les armes municipales en pays ornaï » de M. Joulain.



LA PRISE INTÉGRALE DES ARMES DE FAMILLE ÉTANT INTERDITE POUR LES MUNICIPALITÉS, CE BLASON NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE CELUI DE LA COMMUNE.